



AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°21/044
Direction territoriale du Havre

HAROPA PORT a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située Bougainville Sud sur la commune du Havre, dont la référence Haropa Solutions est le n° 4727 et destinée à être utilisée pour l'exercice de l'activité suivante : stockage d'éléments relatifs aux festivités saisonnières.

A l'issue de la procédure de publicité, le GROUPEMENT D'INTERÊT PUBLIC UN ETE AU HAVRE, Mairie du Havre – 1517 place de l'Hôtel de Ville – CS 40051 – 76600 LE HAVRE est le seul à avoir présenté un projet d'implantation.

HAROPA PORT, par décision DIR 19/272 en date du 18/12/2019 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire n° 21-052 audit Groupement.

Description de la dépendance : surface de 473,29 m² située au hangar 122 (cellule n°2)
Durée de la convention d'occupation temporaire: 1 an à compter du 01/01/2021.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de l'autorisation n° 21-052 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@haropaport.com

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.